

N° de contrat
6681291 47

N° de facture

066812914700000017512403

Emise le

08.11.2018

Période de consommation

Du 09.08.2018 au 08.11.2018

Adresse de la propriété desservie

M/MME DABERT VINCENT - 9 AV DE VALMY - 77500 CHELLES

Nous vous informons

Vous nous contactez par téléphone...
munissez-vous de votre numéro de contrat
situé en haut de votre facture. Ainsi, en
vous authentifiant sur notre Serveur Vocal,
vous serez mis en relation avec un
interlocuteur privilégié et vous accéderez à
des services personnalisés 24h/24 - 7j/7:

- ◆ Déposer votre relevé de compteur
- ◆ Connaître le solde de votre compte
- ◆ Payer votre facture par carte bancaire



02.203.FA

M MME DABERT VINCENT
9 AVENUE DE VALMY
77500 CHELLES

Facture trimestrielle d'eau et d'assainissement

émise par Veolia Eau d'Ile de France SNC

Montant à régler avant le 22.11.2018

179,15 € TTC

Prix au litre (hors abonnement) 0,0039 €

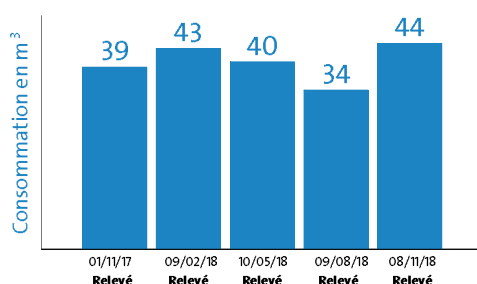
Détail de votre facture

Production et distribution de l'eau potable (SEDIF)	60,49€
Collecte et traitement des eaux usées	75,35 €
Organismes publics et TVA	43,31 €

Prochaine facture à partir du 11.02.2019

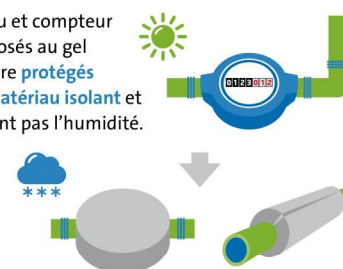
Les pénalités applicables en cas de retard de paiement seront calculées à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal avec un minimum de perception de 19,13 €. Il ne sera pas appliqué d'escompte en cas de paiement anticipé.

Votre consommation : 44 m³ (44 000 litres)



L'hiver, protégez vos installations !

Tout tuyau et compteur
d'eau exposés au gel
doivent être **protégés**
avec un **matériau isolant** et
n'absorbant pas l'humidité.



Montant
179,15 €

paiement
au bureau de poste

Veolia Eau d'Ile de France
SNC CCP PARIS
IBAN : FR83 2004 1000
0157 5641 7F02 086

N° Client
6681291
203

IBAN : FR76*****0171
ICS : FR80ZZZ579503
RUM : TIP237000066812914700000017512403
Centre : 01

M MME DABERT VINCENT
9 AVENUE DE VALMY
77500 CHELLES

Montant : 179,15 €

Date et Lieu
Signature

TIPSEPA

CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 30149
41974 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le CENTRE DES PAIEMENTS à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du CENTRE DES PAIEMENTS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué**

240366812914 VINCENT DABERT

30087338100002001680171

237000148944 32066812914700000017512403687101

17915

Votre consommation

Volume consommé

Ancien index

Nouvel index

Déterminé par

Compteur n° D13MA136717

44 m³

897 au 09.08.2018

941 au 08.11.2018

relevé par nos soins

Votre facture en détail

Période de
facturationVolume
en m³ ou quantitéPrix unitaire
en €Montant HT
en €Taux TVA
%

Production et distribution de l'eau potable

Part délégataire tranche 1	du 10-08-2018 au 30-09-2018	25	0,7399	18,50	5,50%
Part délégataire tranche 1	du 01-10-2018 au 08-11-2018	19	0,7441	14,14	5,50%
Part SEDIF	du 10-08-2018 au 08-11-2018	44	0,4500	19,80	5,50%
Abonnement trimestriel (Contribution aux frais fixes du service de l'eau)	du 01-10-2018 au 31-12-2018			5,76	5,50%
Préservation des ressources en eau par délibération 2016-62 (Agence de l'Eau Seine-Normandie)		44	0,0520	2,29	5,50%

Collecte et traitement des eaux usées

Redevance communautaire	du 10-08-2018 au 08-11-2018	44	0,8490	37,36	10,00%
Redevance Nantaise des Eaux	du 10-08-2018 au 08-11-2018	44	0,2433	10,71	10,00%
Redevance interdépartementale	du 10-08-2018 au 08-11-2018	44	0,6200	27,28	10,00%

Organismes publics

Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau Seine-Normandie)		44	0,4200	18,48	5,50%
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau Seine-Normandie)		44	0,2400	10,56	10,00%
Soutien d'étiage par délibération 2016-63 (EPTB Seine Grands Lacs)		44	0,0143	0,63	5,50%
Développement des voies navigables par délibération 2016-61 (Voies Navigables de France)		44	0,0140	0,62	5,50%

Total HT

166,13

TVA à

5,50%

4,42

montant € HT

TVA à

10,00%

8,60

80,22

Total TTC

179,15

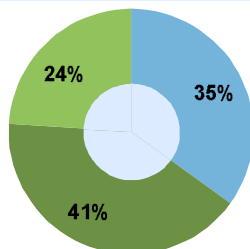
Total TVA

13,02

166,13

Mieux comprendre votre facture

Pour une consommation
moyenne de 120 m³
par an



Traitement et distribution de l'eau potable* : votre commune est desservie par le SEDIF qui a délégué le service à Veolia Eau d'Ile de France SNC. Prise dans le milieu naturel, l'eau est traitée et acheminée par des canalisations souterraines jusqu'à votre robinet. Sa qualité est rigoureusement contrôlée.

Collecte et traitement des eaux usées : collectées par les communes ou leurs groupements, les eaux usées sont acheminées vers des stations d'épuration pour assainissement avant retour dans le milieu naturel.

Taxes et redevances des organismes publics : l'Agence de l'Eau Seine Normandie a en charge la protection de la ressource en eau dans notre région. Voies Navigables de France gère les cours d'eau, Seine Grands Lacs gère les bassins réservoirs.

* La part relevant du service de l'eau du SEDIF (hors redevance "préservation des ressources en eau") ne représente que 33% de la facture TTC



Votre paiement

Pour connaître les différents modes de paiement de votre facture d'eau, rendez-vous sur www.sedif.com (espace "abonnés").

Simplifiez-vous l'eau, optez pour le prélèvement automatique !



Tranquillité

Plus besoin de vous soucier
de votre facture,
même en vacances



Simplicité

Maîtrisez votre budget et
choisissez votre rythme
de paiement



Ecologie

Plus de timbres ou
de courrier à renvoyer :
tout est automatisé



Pour souscrire au prélèvement, contactez le **0969 369 900** (numéro Cristal, appel non surtaxé) ou adhérez via votre espace client.

Vous pouvez aussi payer en utilisant le TIP au recto : suivez les instructions indiquées sur l'enveloppe de retour jointe.